BRIGITTE BOISJOLI
1er juillet, 21 h

REVUE MUNICIPALE

VIVRE À PIERREFONDS ROXBORO

À CONSERVER JUSQU'EN AOÛT 2016

MAI 2016 - VOL. 11, N° 2

Pierrefonds Roxboro
Montréal

VIVRE À PIERREFONDS-ROXBORO

PUBLICATION
Ville de Montréal
Division – Relations avec les citoyens et Communications
Pierrefonds-Roxboro

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT
13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi : 8 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 12 h

Le vendredi, tous les services sont fermés à compter de midi. Ils sont aussi fermés de 12 h à 13 h du lundi au jeudi à l'exception du Bureau du citoyen qui demeure ouvert durant l'heure du lunch.

TÉLÉPHONE
Un numéro de téléphone simple à retenir :

311

Pour la sécurité publique, composez le 514 630-6300.

Pour les activités de loisirs et culturelles, veuillez consulter la programmation « D'Est en Ouest » disponible sur le site Internet de l'arrondissement.

TÉLÉCOPIEUR
514 624-1300

COURRIEL, SITE INTERNET ET TWITTER
pierrefonds-roxboro@ville.montreal.qc.ca
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro
twitter.com/pfds_rox

ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Salle du conseil

Mairie d'arrondissement
13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds

91,5 FM

WEBDIFFUSION
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

MAI
Le lundi 2 mai 2016, à 19 h

JUIN
Le lundi 6 juin 2016, à 19 h

AOÛT
Le lundi 1er août 2016, à 19 h

Pour faciliter la période de questions lors des assemblées du conseil d'arrondissement, les gens qui souhaitent s'adresser aux membres du conseil sont priés de s'inscrire auprès du secrétaire d'arrondissement avant la réunion.

Le secrétaire d'arrondissement est présent à la salle du conseil à 18 h 45 pour noter vos nom et adresse, et la nature de votre question. Lors de la période de questions, vous serez invité à vous avancer afin d'adresser votre question aux membres du conseil.

Note

L'utilisation d'appareils photographiques, cinématographiques ou enregistreurs et d'autres appareils du même genre, à l'exception de ceux utilisés par le secrétaire, est interdite sans l'autorisation du maire (Règlement CA29 0046).

Pour connaître les dates des séances du **Comité consultatif d'urbanisme** (CCU), consultez les tableaux électroniques et le site Internet de l'arrondissement.

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de ville de Montréal

275, rue Notre-Dame Est
Les lundis 16 mai, 20 juin et 22 août, à 13 h
La période de questions réservée aux citoyens demeure à 19 h.

LES SAMEDIS DU CITOYEN

Les Samedis du citoyen se tiennent mensuellement. Ils ont été mis sur pied pour vous offrir une occasion supplémentaire de rencontrer des élus et d'échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur, dans une approche informelle et conviviale. La date, l'heure et le nom du conseiller ou de la conseillère qui vous accueillera seront annoncés sur les tableaux électroniques, le site Internet, le compte Twitter et par l'intermédiaire de la liste de diffusion de l'arrondissement.

AVIS IMPORTANT

Les édifices municipaux seront fermés le LUNDI 23 MAI pour la Journée nationale des patriotes, le VENDREDI 24 JUIN pour la Fête nationale du Québec et le VENDREDI 1ER JUILLET pour la Fête du Canada.

FSC www.fsc.org
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C103560

Abonnez-vous à la liste de diffusion et au fil RSS : ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

La revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro est publiée quatre fois par année.

L'usage des termes génériques masculins est fait dans le seul but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

IMPRESSION : Imprimerie Norecob inc.

GRAPHISME : Phaneuf design graphique

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

TIRAGE : 24 600 exemplaires

La revue est imprimée sur du papier contenant 10 % de fibres recyclées post-consommation.

Sac de distribution Publi-sac biodégradable (source : Publi-sac Ouest de Montréal, publisac.ca)

MESSAGE À TOUS

Dimitrios (Jim) Beis
Maire d'arrondissement
Membre du comité exécutif
Responsable de l'approvisionnement, des sports et loisirs, ainsi que des communautés d'origines diverses

MESSAGE DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT

Bonifier le milieu de vie de notre arrondissement!

Lors du premier trimestre de 2016, il m'a fait plaisir de recevoir la population à une soirée d'information pour y présenter un projet urbain mobilisateur qui fait partie du plan stratégique de Pierrefonds-Roxboro 2015-2018 : l'élaboration, le développement et l'aménagement de l'Îlot Saint-Jean.

Au cours de cette soirée, les citoyens ont pu prendre connaissance des perspectives envisagées pour Pierrefonds-Roxboro; l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) incluant une étude de faisabilité et de situation pour un centre aquatique et sportif. Au cœur de l'arrondissement, un projet urbain où se retrouveront une multitude de fonctions, tant récréatives que culturelles, résidentielles et commerciales. Un cœur urbain où sera priorisée l'implantation des équipements récréatifs ou institutionnels. À la suite de la présentation de ce PPU, les citoyens ont été invités à nous transmettre un mémoire pour nous faire part de leurs commentaires.

Présentement, les équipes de chacune des directions de l'arrondissement travaillent ardemment pour définir les lignes directrices souhaitées pour ce projet urbain ainsi que l'orientation finale du développement de ce secteur. Il s'agit ici d'un travail considérable d'analyse, de réflexion et de préparation qui aura une influence sur tous les plans, autant en termes d'aménagement du territoire, qu'économiques ou sociaux.

C'est un projet d'envergure qui se dessinera en plusieurs étapes au cours des années; du travail de longue haleine qui bonifiera notre milieu de vie. Je vous invite à visiter le site Internet de l'arrondissement pour consulter les documents destinés à votre intention à ce sujet.

Mon souhait pour Pierrefonds-Roxboro, c'est d'insuffler un dynamisme, une énergie invitante où les citoyens développeront un sentiment d'appartenance encore plus fort et où ils pourront continuer à jouir d'une excellente qualité de vie.

Dans cette même ligne de pensée, vous trouverez à la page 6 la liste des rues où auront lieu des mises en chantier dans l'arrondissement cet été. Certains chantiers consisteront en des travaux de reconstruction de la chaussée, de bordures et de trottoirs, d'autres de drainage et de remplacement de conduite d'aqueduc ou de branchement d'aqueduc et d'égouts.

Plusieurs autres projets sont aussi inscrits à notre plan d'affaires 2016 et menés avec l'expertise des gestionnaires de l'arrondissement. Des plans et programmes associés à la saine gestion de développement durable; par exemple, notre plan arboricole et le traitement des arbres, sans oublier la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne. Il y a les opérations associées à l'entretien et à la propreté de l'arrondissement telles que l'entretien de la voie publique, des trottoirs et des parcs, le marquage de la chaussée incluant celui qui a trait aux nouvelles pistes cyclables. Puis, il y a la planification orientée vers la personne, les familles, la communauté, notamment des projets reliés aux événements de l'arrondissement et ceux des organismes communautaires de notre territoire comme le renouvellement d'équipements techniques et une offre élargie d'événements destinés aux enfants.

À Pierrefonds-Roxboro, nous menons plusieurs projets de front! C'est pour vous; pour votre qualité de vie. Je renouvelle mon invitation à me contacter si vous désirez participer à la vie active municipale de votre arrondissement et à me faire part de vos commentaires constructifs pour le bénéfice de tous les citoyens.

Bon été!

Mairie d'arrondissement

Complexe récréatif et sportif intergénérationnel

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

Dimitrios (Jim) Beis
Maire d'arrondissement
Membre du comité exécutif
Responsable de l'approvisionnement, des sports et loisirs, ainsi que des communautés d'origines diverses

DISTRICT DU CAP-SAINT-JACQUES

Catherine Clément-Talbot
Conseillère de la Ville
Présidente du Comité consultatif d'urbanisme
Présidente du Comité de signalisation et de sécurité routière

DISTRICT DU BOIS-DE-LIESSE

Justine McIntyre
Conseillère de la Ville

Yves Gignac
Conseiller d'arrondissement
Président de la Commission de mise en valeur et de restauration du site de la carrière Pierrefonds

Roger Trottier
Conseiller d'arrondissement

FESTIVAL Blues
OUEST-DE-L'ÎLE
WEST ISLAND

SOIRÉE VIP
Cocktail dînatoire et spectacle intérieur

Date
Jeudi 26 mai 2016, à 18 h

Lieu
Centre culturel de Pierrefonds
13850, boulevard Gouin Ouest, Pierrefonds

Coût
100 $ (déductible d'impôt)

JOURNÉE DU FESTIVAL
Spectacle extérieur

Date
Samedi 18 juin 2016, de 14 h 30 à 23 h

Lieu
Parc Dollard-des-Ormeaux
12000, boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux

Coût
Gratuit! Apportez des denrées non périssables.

Pour plus de renseignements sur le festival et sur sa programmation, visitez :
westislandbluesfestival.com

COMMUNICATIONS

WEBDIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Chaque mois, vous pouvez regarder en direct sur le site Internet de l'arrondissement le déroulement de la séance du conseil dans le confort de votre foyer. **Le lecteur de webdiffusion en direct s'ouvrira 15 minutes avant le début de la séance, soit à compter de 18 h 45.**

Après la webdiffusion en direct, chaque séance est archivée et sera accessible à partir du bouton « Webdiffusion » situé dans la colonne de gauche de la page d'accueil du site Internet de l'arrondissement.

Note
Aucune inscription n'est requise pour regarder en direct ou en différé les séances du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

ABONNEZ-VOUS À NOTRE FIL RSS

ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

Photo : Marisa Allegra Williams

ADEPTES DES MÉDIAS SOCIAUX, SUIVEZ-NOUS SUR TWITTER!

twitter.com/pfds_rox

SOYEZ BRANCHÉS!

Inscrivez-vous à la liste de diffusion de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour recevoir par courriel, d'une façon ponctuelle, les nouvelles municipales, les alertes, les communiqués de presse, des renseignements sur les spectacles et les événements, etc.

Inscription
Pour vous inscrire, visitez notre site Internet à : ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro, puis cliquez sur le bouton « Liste de diffusion » situé dans la rubrique « Info-citoyens » de la page d'accueil.

LE COMITÉ DE CIRCULATION

Le comité de circulation et sécurité routière est formé d'un conseiller municipal, de représentants de la section Ingénierie, des Travaux publics, du Service de police de la Ville de Montréal, de la Sécurité publique et de citoyens de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Sa mission consiste à veiller à l'avancement des dossiers de circulation, à apporter des informations complémentaires à la compréhension des requêtes, à assurer la coordination des interventions et à apporter des recommandations en faveur de l'amélioration concrète de la qualité de vie des citoyens de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Le comité œuvre aussi à la sensibilisation de tous les acteurs du milieu, dont les citoyens en premier lieu.

Les membres du comité se réunissent cinq fois par année pour discuter et formuler des recommandations au conseil d'arrondissement en matière de circulation et de stationnement. Différents dossiers issus de requêtes des citoyens sont évalués à cette occasion. Le comité de circulation traite seulement les demandes faites **par écrit** par les citoyens de l'arrondissement. Les demandes peuvent être envoyées par courriel à l'adresse suivante : ingenierie.pfdsrox@ville.montreal.qc.ca ou par la poste, à la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds, avec la mention « Comité de circulation ».

SÉCURITÉ POUR LES VÉHICULES D'URGENCE ET DE SERVICE

Les véhicules d'urgence et les véhicules de service sont la plupart du temps beaucoup plus longs qu'une simple automobile. Leur rayon de braquage est par conséquent plus élevé, ce qui signifie que ces véhicules ne peuvent tourner aussi facilement qu'une voiture et qu'ils doivent prendre plus d'espace lorsqu'ils tournent à une intersection. Soyez attentifs à la présence de tels véhicules lorsque vous circulez sur la voie publique et assurez-vous de leur laisser l'espace nécessaire pour manœuvrer en toute sécurité.

INVESTISSEMENTS

ON RÉNOVE NOS PARCS

le parc Parkinson, le Port de plaisance
et le parc de la Rive-Boisée

ON REFAIT NOS RUES

Laurin (au sud du boulevard Gouin ouest), Hortie (au sud du boulevard Gouin ouest), Olympia, Marceau, 10e Avenue, 11e Avenue, 12e Rue, 16e Avenue, 18e Avenue, 10e Rue, 13e Rue, Huntington (entre l'avenue de Versailles et la rue Lombardy), Balmoral, Lombardy, d'Alma, Laurier, Dalhousie, Sherwood, Berry, Camirand, Bourassa, Hudson, Fortin, Devlin, Éthier, Dugas Sud, Grilli, Myrand, Troy, Elgin, Forbes, Lirette, Esther Blondin, Arthur Hooper, Snyder, Bénêche, Nuckle, des Lys, Rousson, Pominville, Hardouin, Poiriau, Clermont et le boulevard Gouin entre la rue Le Boulevard et la 3e Avenue Nord, entre la 6e Avenue et la 8e Avenue et les rues Émile, Raymond, Roméo, David, Simone, André, Albert et Marceau

CHEZ NOS ORGANISMES RÉGIONAUX

Fondation de l'hôpital général du Lakeshore

La santé, c'est ce que nous avons de plus cher!

Saviez-vous que la Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore (FHGL) y veille? En effet, depuis 50 ans, la Fondation poursuit son action au bénéfice de la communauté de l'Ouest-de-l'île en recueillant des fonds qui servent à améliorer la qualité des services et des soins de santé dispensés à l'hôpital. En faisant un don à la FHGL, vous contribuez à votre bien-être et à celui de vos proches. Faites une différence dès aujourd'hui!

Renseignements :
514 630-2081
fondationlakeshore.ca

FONDATION HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE
LAKESHORE GENERAL HOSPITAL FOUNDATION

Relais pour la vie de l'Ouest-de-l'île

Une nuit pour faire la différence!

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, en collaboration avec la Société canadienne du cancer, est fier de vous présenter la plus grande campagne de financement dédiée au cancer : le Relais pour la vie de l'Ouest-de-l'Île.

Participez à l'édition 2016 du Relais qui se tiendra le vendredi 10 juin , de 19 h à 7 h, au Centre sportif George Springate, situé au 13800, boulevard de Pierrefonds. Venez démontrer votre appui ou visitez le site Internet du Relais pour commanditer un participant ou une équipe, acheter un luminaire ou faire un don général. Votre luminaire et le message qui y est inscrit sont des sources de lumière et d'inspiration pour tous les participants qui parcourent la piste durant la nuit.

Renseignements :
514 255-5151 - cancer.ca/relais

Parrainage civique de la banlieue ouest

Depuis 40 ans au service de la communauté!

Cette année représente un moment marquant pour Parrainage civique de la banlieue ouest alors que l'organisme célèbre son 40e anniversaire.

Participez en grand nombre à son assemblée générale annuelle, session d'information et fête de remerciement **le jeudi 18 juin, à 16 h 30** au centre culturel Stewart Hall à Pointe-Claire.

La tradition se poursuit encore cette année avec la 23e visite annuelle de jardins organisée par Parrainage civique de la banlieue ouest. L'événement se déroulera **le samedi 9 juillet, de 9 h à midi** et mettra en vedette des jardins privés de Baie-d'Urfé.

Les billets sont en vente au prix unitaire de 20 $ et tous les profits sont versés à Parrainage civique de la banlieue ouest.

Renseignements :
514 694-5850
benevolepcbo.com

LA MARCHE DU MAIRE TRAVERSÉE DE L'ARRONDISSEMENT

Venez marcher avec nous

DIMANCHE 29 MAI 2016, À 10 H

Dans le cadre du mois de l'activité physique et de Montréal Bouge, les résidents de l'arrondissement sont invités à se joindre au maire de Pierrefonds-Roxboro, Dimitrios (Jim) Beis, afin de participer à la deuxième édition de la traversée à la marche de l'arrondissement.

Cette année, l'événement revêt un caractère fort spécial puisqu'il coïncidera avec l'arrêt à Pierrefonds-Roxboro de la tournée de la flamme des Jeux du Québec 2016. Les résidents sont donc invités à venir prendre part aux festivités des Jeux du Québec lors de cet événement.

L'an dernier, 115 résidents de l'arrondissement ont répondu à l'appel du maire et ont ainsi traversé l'arrondissement, du parc-nature du Bois-de-Liesse jusqu'au parc-nature du Cap-Saint-Jacques, un trajet d'un peu plus de 15 kilomètres.

Départ
Dimanche 29 mai, à 10 h
Parc-nature du Bois-de-Liesse
9432, boulevard Gouin Ouest, Pierrefonds

Pause-dîner
De 12 h à 12 h 30, au Centre culturel de Pierrefonds
13850, boulevard Gouin Ouest, Pierrefonds

L'ACTIVITÉ ET LE LUNCH SONT GRATUITS ET UN T-SHIRT SERA REMIS À TOUS LES PARTICIPANTS.

Arrivée
Le jour même à 15 h
Parc-nature du Cap-Saint-Jacques, 20099, boulevard Gouin Ouest, Pierrefonds

Pour la première partie de la marche, du parc-nature du Bois-de-Liesse au Centre culturel, les résidents auront à parcourir 7,5 kilomètres. Ce trajet est d'une durée approximative de 2 heures. Une fois arrivés au Centre culturel, les participants profiteront d'un léger repas offert gratuitement. Les plus enthousiastes pourront continuer leur marche jusqu'au parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Ce deuxième trajet de 7,8 kilomètres a aussi une durée approximative de 2 heures.

Les participants pourront stationner gratuitement au parc-nature du Cap Saint-Jacques et profiter d'un service de navette qui les amènera au parc-nature du Bois-de-Liesse pour le départ à 10 h.

Inscription
Pour vous inscrire, veuillez envoyer vos nom, numéro de téléphone et adresse courriel à l'adresse : **ms.seguin@ville.montreal.qc.ca. Renseignements :** 514 624-1425.

Tous les renseignements concernant l'événement vous seront transmis par courriel deux semaines avant l'événement.

4e ÉDITION DU RELAIS RIVIÈRE DU TOUR DE LA ROUTE BLEUE

Le samedi 18 juin 2015, à 10 h

Organisé par les arrondissements de Pierrefonds-Roxboro et d'Ahuntsic-Cartierville, ainsi que par le Réseau des grands parcs de la Ville de Montréal en collaboration avec Accès Fleuve / Zip Ville-Marie, le Relais rivière est un événement récréatif de plein air offert au grand public.

Cette activité, qui en est à sa 4e édition cette année, permet à des participants de tous les niveaux âgés de six ans et plus et à leurs familles de faire une longue randonnée en kayak ou en rabaska sur la rivière des Prairies. En 2015, 161 personnes ont profité de cet événement qui s'est déroulé par une magnifique journée ensoleillée pour découvrir la rivière et ses berges.

Départ
Samedi 18 juin, à 10 h
Parc-nature du Cap-Saint-Jacques, Pierrefonds-Roxboro

Arrivée
Le jour même, vers 14 h
Parc de Beauséjour, Ahuntsic-Cartierville

Inscription
L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. La date limite pour s'inscrire est le 27 mai, à 17 h. Les inscriptions se font en ligne à : guepe.qc.ca.

Renseignements
514 624-1425

SÉCURITÉ PUBLIQUE

PATROUILLE À VÉLO

Les agents de sécurité publique patrouilleront le territoire à bord de leur véhicule mais aussi à vélo durant la période estivale. Ils visiteront les parcs et espaces verts afin de faire appliquer la réglementation sur les heures de fréquentation, le bruit et la présence des chiens. Seuls les parcs et les espaces verts dans lesquels aucun équipement, terrain sportif ou aire de jeux et de pique-nique n'a été aménagé peuvent accueillir les chiens en laisse, soit les parcs : de l'Anse-aux-Chênes, des Arbres, du Bois-des-Trottier, Chestnut, d'Estérel-Boisé, Graham, de l'Île de Roxboro, de l'Île Ménard, Lalande, Léo-Marceau, Ménard, du Millénaire, Monk, de la Promenade-Lalande, des Rivières, Saint-Barnabas et William-Barrett.

En plus, les propriétaires de chiens qui fréquenteront ces parcs doivent respecter les dispositions du règlement CA29 0068 sur le contrôle des animaux (une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m, obligation d'être en tout temps muni des instruments requis pour enlever les excréments du chien, et de nettoyer tout lieu sali par ces excréments).

La présence des chiens est interdite dans tous les autres parcs de l'arrondissement.

UNE MAISON VACANTE, UN VOYAGE OU DES VACANCES? LE PROGRAMME « HIBOU » EST POUR VOUS!

Ce service vise à accroître la sécurité des maisons vacantes à Pierrefonds-Roxboro. En plus d'améliorer le niveau de sécurité de votre résidence pendant votre absence, le programme « Hibou » dissuadera les malfaiteurs en assurant une présence accrue des agents de sécurité ainsi qu'une surveillance particulière de votre résidence.

Que vous partiez en vacances à l'étranger ou pour affaires et que vous deviez laisser votre résidence sans supervision pour une courte période de 7 à 21 jours, voici ce que la Sécurité publique de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro vous propose :

- patrouille à pied de l'extérieur de votre résidence et de votre terrain;
- vérification des portes et des fenêtres;
- rapporter toute anomalie au service de police, à votre centrale d'alarme et à vous dans le cas d'une présence ou d'une activité suspecte : alarme, méfait, introduction par effraction, etc.;
- libérer votre résidence de tous journaux publicitaires accumulés qui peuvent indiquer aux malfaiteurs que votre résidence est vacante.

Communiquez avec le centre de répartition d'appels de la **Sécurité publique** au **514 630-6300**, avant votre départ afin d'être mis en contact avec un agent.

DES DÉFIBRILLATEURS DANS TOUS LES ÉDIFICES MUNICIPAUX

Parce que chaque minute compte lorsqu'il s'agit d'une urgence cardiaque et dans un souci de protéger la santé de ses citoyens et de ses employés, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a installé quinze défibrillateurs dans ses édifices municipaux. On en retrouve aussi deux dans les véhicules de la Sécurité publique pour un total de 17 défibrillateurs.

Les agents de Sécurité publique sont formés pour l'utilisation de ces défibrillateurs et ont en retour formé 570 élèves des écoles primaires du territoire sur l'usage de ces appareils. Les directions d'écoles de Pierrefonds-Roxboro qui souhaiteraient accueillir les agents pour une formation de 30 minutes — qui comprend la technique de RCR, la désobstruction des voies respiratoires et l'usage du défibrillateur — dans leur établissement, sont priés de communiquer avec le superviseur de la Sécurité publique, Victor Ortega, en composant le 514 630-6300. Après la formation, des certificats seront remis aux participants.

Photo : Le maire de Pierrefonds-Roxboro, Dimitrios (Jim) Beis fait la démonstration du matériel utilisé lors des formations.

RÉSEAU CYCLABLE : DES RÈGLES QUI S'APPLIQUENT SUR TOUT LE TERRITOIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Afin d'assurer la sécurité des usagers du réseau cyclable de l'agglomération de Montréal, le conseil d'agglomération a adopté en décembre 2014 un règlement régissant l'utilisation des pistes cyclables. Ainsi, en vertu de ce règlement, l'utilisation du réseau cyclable montréalais est réservée aux seuls usagers suivants :

- les cyclistes;
- les patineurs à roues alignées;
- les aides à la mobilité motorisée et fauteuils roulants;
- les bicyclettes à assistance électrique (excluant les vélos électriques de type « scooter »).

Amendes

Tout manquement à ce règlement constitue une infraction et est passible d'une amende de :

- 30 $ à 50 $ pour une première infraction;
- 50 $ à 100 $ pour une première récidive;
- 100 à 200 $ pour toute récidive additionnelle.

SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES : VOUS DEVEZ RESPECTER LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

La sécurité des enfants est une priorité pour l'arrondissement. Avant d'acheter ou d'installer une piscine creusée, hors terre ou gonflable, nous vous recommandons de communiquer avec l'arrondissement afin de connaître les règles applicables en matière de sécurité et d'aménagement du site.

En plus des exigences municipales qui requièrent que toute piscine soit entourée d'une clôture de manière à en protéger l'accès, le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique également.

Il est donc primordial d'obtenir toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet ainsi que votre certificat d'autorisation.

Des inspections auront lieu durant toute la saison estivale afin de s'assurer que les piscines sont sécuritaires et que les normes d'implantation sont respectées.

APPELS D'OFFRES

Conformément à l'article 477.6 de la Loi sur les cités et villes, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro publie dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO), approuvé par le gouvernement du Québec, la liste de tous les contrats comportant une dépense d'au moins 25 000 $, conclus depuis le 1er avril 2011.

SÉAO est une application Web par laquelle des donneurs d'ouvrage du Québec publient de façon électronique des avis de marchés publics afin que les fournisseurs puissent consulter les avis, prévisualiser gratuitement les documents d'appel d'offres et commander ces derniers (source : seao.ca).

Pour plus de renseignements, visitez la page « Appels d'offres » du site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro.

AVANTAGE D'OBTENIR UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AUTORISATION

L'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation vous assure une conformité quant aux modifications réglementaires pouvant survenir au cours des années. Ce document vous assure la tranquillité d'esprit nécessaire, car il vous permettra de confirmer que vous avez des droits acquis réglant ainsi tout litige ou délai pouvant survenir lors d'une transaction immobilière.

N'OUBLIEZ PAS que les délais d'émission des permis et certificats varient selon l'achalandage et le type de projet.

ALORS, SOUMETTEZ-NOUS VOTRE PROJET DÈS QUE POSSIBLE!

BESOIN D'UN PERMIS OU D'UN CERTIFICAT?

Permis

Il est interdit d'effectuer sans permis :

- ✘ la construction d'un bâtiment;
- ✘ la transformation d'un bâtiment au sens du Code de construction du Québec;
- ✘ la modification, le remplacement ou l'ajout d'un élément de construction d'un bâtiment qui est visé par un règlement de zonage, un plan d'implantation et d'intégration architectural ou tout autre réglementation municipale;
- ✘ la relocalisation d'un bâtiment;
- ✘ l'installation d'une maison mobile;
- ✘ la mise en conformité d'un bâtiment.

RÉGLEMENTATION

UN COUP DE POUCE POUR L'ENVIRONNEMENT!

Dans une perspective de développement durable, vous pouvez nous transmettre vos plans et documents en version électronique, économisant ainsi papier, temps et argent.

L'adresse courriel est la suivante : permis@pierrefonds-roxboro.qc.ca.

Cependant, la demande et le paiement devront être effectués à la mairie d'arrondissement.

Certificat d'autorisation

L'obtention d'un certificat d'autorisation est requise pour les travaux suivants :

- abattage d'arbre;
- installation d'une piscine creusée, hors terre ou gonflable d'une hauteur supérieure à 600 mm;
- installation ou relocalisation d'une clôture, d'un muret ou d'un mur de soutènement;
- installation ou remplacement d'un équipement accessoire (thermopompe, appareil de climatisation, réservoir de gaz propane);
- installation ou remplacement d'un appareil de chauffage d'appoint (sauf appareil à combustible solide interdit) et d'une cheminée;
- enlèvement ou installation d'un réservoir d'huile à chauffage situé à l'extérieur;
- déplacement ou transport d'un bâtiment;
- installation ou modification d'une enseigne;
- restauration ou stabilisation des rives;
- déblayage ou remblayage;
- installation d'une antenne de télécommunications de plus de 50 cm de diamètre;
- remplacement ou branchement d'aqueduc ou d'égout;
- remplacement, installation ou modification d'un système de traitement des eaux usées (fosse septique);
- ajout ou modification d'une entrée charretière.

Certificat d'occupation

Nul ne peut occuper un bureau d'affaires dans une résidence ou un local à vocation commerciale sans l'obtention préalable d'un certificat d'occupation d'usage.

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet : ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro ou composez le 311.

PERMIS ET CERTIFICATS
Évitez la file d'attente, prenez un rendez-vous

Afin de mieux gérer leur temps, les citoyens peuvent se présenter au Comptoir des permis sur rendez-vous les lundis et les mercredis, de 8 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Les citoyens peuvent quand même se prévaloir des services du Comptoir des permis sans rendez-vous.

PROCÉDURE

Pour prendre un rendez-vous, les citoyens doivent composer le 311 et laisser leurs nom et numéro de téléphone. Un préposé aux permis les rappellera afin de fixer l'heure du rendez-vous.

COORDONNÉES ET HORAIRE DU COMPTOIR DES PERMIS

Le Comptoir des permis est situé à la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds.

Les heures d'ouverture sont du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h à 11 h 30.

BORDURES, TROTTOIRS, PONCEAUX ET ENTRÉES CHARRETIÈRES

Tout ajout ou toute modification à une entrée charretière nécessite l'obtention, au préalable, d'un certificat d'autorisation délivré par la Division de la construction et de l'occupation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Pour toute information relative aux exigences concernant l'aménagement des entrées charretières des résidences, ou toute autre demande, les citoyens sont invités à communiquer avec nos agents de communications sociales, en composant le 311.

DÉMARCHE

Toute demande de certificat doit être présentée au Comptoir des permis; un certificat de localisation est requis. À la suite de l'émission du permis, un agent de la Section de l'ingénierie visitera les lieux pour effectuer le marquage de la bordure ou du trottoir en question ainsi que l'estimation du coût des travaux. L'arrondissement informera le citoyen, par téléphone, du coût des travaux et ce dernier devra se présenter à la Section de l'ingénierie pour effectuer le paiement.

Les travaux de sciage des bordures sont effectués par un entrepreneur engagé par l'arrondissement. Cependant, les travaux de réfection des bordures et trottoirs et l'installation des ponceaux sont effectués par la Direction des travaux publics.

DÉLAIS

Un délai d'environ quatre (4) semaines est à prévoir entre la demande et l'émission du certificat. Après la réception du paiement, les travaux seront effectués dans un délai approximatif de :

- trois (3) semaines pour le sciage d'une bordure;
- six (6) semaines pour la réfection d'une bordure ou d'un trottoir;
- six (6) semaines pour l'installation des ponceaux.

TARIFICATION

Les tarifs en vigueur sont prévus au règlement numéro CA29 0084 qui peut être consulté en ligne sur notre site Internet : ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro, dans la section Règlements municipaux.

Certificat d'autorisation : 50 $ et plus, selon la catégorie de travaux;

Sciage de bordures :
55 $ par mètre linéaire;

Sciage de bordures en biseau :
65 $ par mètre linéaire;

Réfection de bordures :
100 $ par mètre linéaire;

Réfection de trottoirs :
175 $ par mètre linéaire;

Construction d'un ponceau :
150 $ par mètre linéaire;

Trou dans la bordure : 90 $

RÉGLEMENTATION

Le tarif pour l'obtention d'un certificat d'autorisation pour l'abattage d'un arbre est de 50 $. Toutefois, dans le cadre du plan de lutte contre l'agrile du frêne, l'abattage d'un frêne est gratuit.

Ces frais sont exempts de taxes. Ils sont sujets à changement sans préavis.

DÉCHETS SUR LES LOTS VACANTS ET CONSTRUITS

Personne ne peut placer, déposer ou laisser sur un lot vacant ou construit, que ce lot ou terrain lui appartienne ou non, de la boue, du béton, des cendres, des circulaires, du ciment, des contenants, des déchets, des détritus, de la ferraille, du fumier, du gravier, des journaux, du papier, des pierres, du purin, des rebuts, des roches, du sable, des souches, des matériaux de démolition, des résidus domestiques dangereux, des substances nauséabondes et toutes autres matières semblables ou objets causant une insalubrité. Les contrevenants sont passibles d'une amende.

ENTRETIEN DES CLÔTURES

Avec l'arrivée de la saison estivale, il ne faudrait pas oublier qu'en plus de l'entretien des haies, du gazon, des plates-bandes et du jardin, il faut aussi prévoir l'entretien des clôtures. Une couche de peinture ou de teinture s'impose peut-être. Si nécessaire, remplacer quelques planches ou une section de la clôture.

NUISANCE ET BON ORDRE

Afin de maintenir la paix et le bon ordre et en vue d'assurer la tranquillité des citoyens, il est interdit d'utiliser tout objet faisant du bruit, tels que radio, système de son, téléviseur ou instrument de musique ainsi que toute machine à reproduire le son à l'extérieur des bâtisses entre 23 h et 7 h.

OBSTRUCTION DE LA VOIE PUBLIQUE : PANIERS DE BASKETBALL

L'article 14.10 du règlement 868 stipule que « nul ne peut, à moins d'y être autorisé par la personne responsable de l'entretien de la voie publique, entraver au moyen d'un obstacle la circulation sur la voie publique ». Par conséquent, il est interdit de déposer ou d'installer les paniers de basketball dans la rue et sur les trottoirs.

Les contrevenants recevront un avis de la Sécurité publique leur demandant de déplacer le panier et de l'installer sur leur terrain privé dans un délai de 48 h. À l'expiration de ce délai, la Direction des travaux publics récupérera le panier en question et l'entreposera au garage municipal. Si le panier n'est pas réclamé dans les 48 h qui suivent son arrivée au garage, il sera déposé aux rebuts.

PROTECTION DES BÂTIMENTS CONTRE LES REFOULEMENTS D'ÉGOUT

Le Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout (11-010) s'applique à :

- un nouveau bâtiment;
- un bâtiment où sont effectués des travaux de transformation d'une installation de plomberie;
- un bâtiment ayant subi un refoulement ou une inondation.

De plus, il est interdit, selon ce règlement, d'évacuer les eaux pluviales vers le réseau sanitaire ou de maintenir en place une telle installation.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/reglements ou à composer le 311.

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX SAUVAGES

Il est interdit de nourrir ou d'héberger les pigeons, les mouettes, les goélands ainsi que les petits animaux sauvages tels les écureuils, les mouffettes, les ratons laveurs, les lapins et autres d'une manière qui pourrait les encourager à se rassembler et causer des inconvénients ou endommager les édifices des voisins.

UTILISATION DE L'EAU

Pour l'arrosage

L'arrosage est permis pour les adresses paires aux dates paires et pour les adresses impaires aux dates impaires.

S'il ne pleut pas :

- par arroseur amovible ou boyau poreux entre 20 h et 23 h;
- par système automatique muni d'une sonde d'humidité, la nuit entre 3 h et 6 h;
- l'arrosage manuel est permis en tout temps.

RÉGLEMENTATION

Pour l'utilisation d'un boyau ou d'un équipement relié à l'aqueduc

- le remplissage d'une piscine est interdit entre 6 h et 20 h. Il est toutefois permis en tout temps du 1er avril au 15 mai;
- le lavage des surfaces pavées (ex : asphalte), des patios ou des murs extérieurs est interdit, sauf lors de travaux de construction, d'aménagement ou pour des raisons de salubrité. Il est toutefois permis en tout temps entre le 1er avril et le 15 mai;
- il est interdit de laisser ruisseler l'eau sur la rue ou sur les propriétés voisines;
- tout bassin paysager comprenant une cascade ou un jet d'eau doit être muni d'un système de recirculation d'eau;
- les appareils de climatisation/réfrigération utilisant de l'eau sans boucle de recirculation sont interdits. Les appareils existants doivent être retirés d'ici 2018.

UTILISATION DES PARCS

Afin que tous les citoyens puissent bien profiter des belles journées d'été dans nos parcs, et ce, en toute tranquillité et sécurité, il est interdit :

- d'y déposer des rebuts ailleurs que dans un réceptacle désigné à cette fin;
- d'y amener un animal, à l'exception d'un chien-guide accompagnant une personne aveugle, dans les parcs où la présence de chiens est interdite;
- d'y circuler à bicyclette, camion, motocyclette, automobile ou autre véhicule moteur;
- d'y consommer des boissons alcoolisées;
- d'y entrer ou de demeurer dans un parc entre 23 h et 6 h, à moins de participer ou d'assister à des loisirs organisés;
- d'y pratiquer le golf;
- d'y lancer des pierres ou autres projectiles, à la main ou au moyen d'un instrument quelconque, sauf pour participer à un sport dans les endroits spécialement désignés à cette fin.

VENTES-DÉBARRAS

SECTEUR DE PIERREFONDS

Seuls les objets déjà utilisés ou acquis pour être utilisés à des fins domestiques par les occupants de la propriété peuvent être mis en vente après l'obtention du permis requis par l'arrondissement.

Le permis de vente-débarras est valide pour deux journées. Il ne peut être délivré plus de deux permis par année civile pour une même propriété et ce permis peut être délivré pour deux journées consécutives. Les ventes sont effectuées entre 9 h et 17 h seulement.

Pour obtenir ce permis, lequel est gratuit, les requérants doivent en faire la demande en fournissant les renseignements pertinents au Bureau du citoyen de la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds.

Les détenteurs de permis doivent respecter les règlements de circulation et particulièrement les dispositions relatives au stationnement dans la rue et celles sur l'affichage des annonces fournies par l'arrondissement. Les contrevenants au règlement nº 847 sur les ventes de garage sont passibles d'une amende pouvant atteindre 300 $.

SECTEUR DE ROXBORO

Les mêmes règles s'appliquent, mais le permis n'est pas requis.

QUELQUES CONSIGNES POUR PRÉVENIR LES INFESTATIONS DE PUNAISES DE LIT

- évitez de vous procurer des matelas usagés ou des meubles rembourrés d'occasion car il est difficile d'y déceler la présence de punaises de lit;
- ne ramassez pas des matelas, meubles ou objets trouvés à l'extérieur ou dans les ordures. Ils peuvent être infestés;

SI VOUS DÉMÉNAGEZ

- placez vos vêtements, literie et rideaux dans des sacs de plastique bien fermés;
- fermez complètement vos boîtes de carton avec du gros ruban adhésif et bouchez tous les trous où pourraient aller se cacher les punaises de lit;
- enveloppez matelas, meubles et autres effets dans de grands sacs de plastique bien fermés;
- inspectez le camion de déménagement avant d'y entrer vos meubles et vos autres effets.

RENSEIGNEMENTS : lespunaisesdelit.info

RAPPEL

Si votre résidence est infestée et qu'un traitement s'avère nécessaire, toutes les personnes et tous les animaux domestiques doivent quitter la résidence durant l'extermination.

RÉGLEMENTATION

DES PROBLÈMES DE DRAINAGE OU D'ÉGOUT SANITAIRE?

Lorsque vous remarquez un mauvais fonctionnement de votre système d'égout sanitaire, communiquez avec la Direction des travaux publics, en composant le 311, pour demander une inspection à la caméra.

CE SERVICE GRATUIT EST OFFERT PENDANT LES JOURS OUVRABLES SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.

Les problèmes d'égout sanitaire et de drainage sont souvent confondus. Les mauvais raccordements de pompes ou d'autres appareils de drainage, les infiltrations d'eau de surface et les égouts de toit peuvent causer des dommages s'il y a accumulation d'eau ou débordement des égouts sanitaires au sous-sol.

De plus, les drains de garage (intérieur et extérieur), renvois de plancher, regards de nettoyage, pompes d'assèchement et soupapes de retenue (clapets) doivent être installés selon les normes et vérifiés périodiquement. Ces équipements doivent être accessibles en cas d'urgence et maintenus en bon état de fonctionnement selon les normes du Code de plomberie du Québec afin de prévenir des dommages à votre propriété.

Pour connaître la réglementation à ce sujet, contactez la Division de la construction et de l'occupation, en composant le 311.

BRIS DE CONDUITES D'AQUEDUC ET COUPURES D'EAU

Les bris de conduites d'aqueduc peuvent parfois causer des dommages considérables dans votre rue et à votre propriété. La réparation provoque toujours des désagréments, puisqu'il est difficile d'établir avec exactitude combien de temps l'alimentation en eau sera fermée. La profondeur des tuyaux, le type de bris ainsi que la présence de conduites de gaz ou autres sont autant de facteurs qui occasionnent des délais.

LORSQUE POSSIBLE, VOUS SEREZ AVERTIS PAR UN SIGNAL SONORE (SIRÈNE) QUINZE MINUTES AVANT L'INTERRUPTION DE L'ALIMENTATION EN EAU. CE DÉLAI VOUS DONNE LE TEMPS DE FAIRE UNE RÉSERVE D'EAU POTABLE.

Enseigne sur le camion de l'arrondissement

La réparation terminée, nous devons rincer la conduite et parfois la désinfecter avec du chlore afin d'éliminer les problèmes d'eau rouillée et les risques de contamination. Lorsque le service est rétabli, laissez couler l'eau froide du bain jusqu'à ce qu'elle soit redevenue parfaitement claire. Avant de faire votre lessive, nous vous conseillons de faire un cycle de rinçage sans vêtements afin d'éviter que la rouille ou une forte concentration de chlore ne les endommage.

En cas d'eau brune, n'utilisez pas l'eau chaude – ou le moins possible – afin de ne pas affecter le réservoir. De plus, laissez couler, durant environ 30 minutes, l'eau froide dans la baignoire, car le robinet de cette dernière n'est pas protégé avec des filtres.

Les réservoirs d'eau chaude peuvent également causer de la rouille dans l'eau. Les fabricants recommandent un rinçage annuel.

Malgré ces précautions, il se peut que vous éprouviez occasionnellement des ennuis d'eau colorée. Si cela persiste après avoir laissé couler l'eau pendant une quinzaine de minutes, veuillez communiquer avec la Direction des travaux publics au 311.

VICTIMES DE GRAFFITIS?

L'arrondissement offre un service saisonnier **gratuit** d'enlèvement de graffitis aux propriétaires de maisons, immeubles résidentiels et commerces qui en sont victimes et **dont les murs graffités sont visibles de la rue**. Les citoyens souhaitant recourir à ce service doivent **se procurer le formulaire disponible au Bureau du citoyen**, en composant le **311**, ou en écrivant à pierrefonds-roxboro@ville.montreal.qc.ca ou en le téléchargeant du site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro.

Rappelons que selon la réglementation municipale, les propriétaires ont l'obligation de nettoyer, à leurs propres frais, tous les graffitis non visibles de la rue.

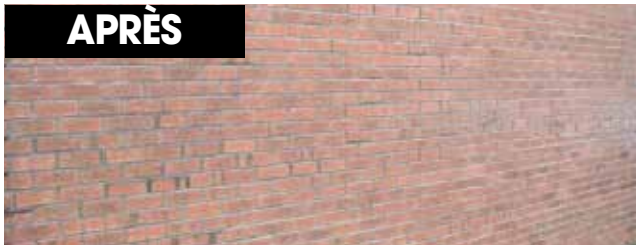

COLLECTES

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Les préparatifs en vue d'implanter la première phase de la collecte des matières organiques dans les bâtiments de huit logements et moins de l'arrondissement vont bon train. Une fois implantée, la collecte des matières organiques incorporera la collecte des résidus alimentaires ainsi que la collecte des résidus verts et des feuilles mortes.

CETTE PREMIÈRE PHASE SE DÉROULERA DANS DEUX SECTEURS :

1. **le secteur situé à l'ouest de la rue Geneviève au nord du boulevard de Pierrefonds et à l'ouest du parc Yuile, incluant toute la rue Yuile, au sud du boulevard de Pierrefonds, où seront distribués 4 953 bacs bruns;**
2. **le secteur situé à l'est du boulevard des Sources, où l'arrondissement distribuera 4 471 bacs.**

Pour les résidences se situant en dehors de ces deux secteurs, la collecte des matières organiques sera implantée en 2017.

Plusieurs étapes importantes ont déjà été franchies au cours des dernières semaines dans ce dossier. Ainsi, les résidents concernés ont reçu dans la semaine du 17 avril un carton d'information les invitant à choisir le format de leur bac brun. Par défaut, le bac livré a un format de 80 litres. Les résidents peuvent toutefois choisir un bac de 120 ou de 240 litres. Ils ont été invités à signaler leur choix en remplissant le formulaire à cet effet en ligne sur le site Internet de l'arrondissement.

La distribution des bacs est prévue dans les dernières semaines de mai et premières de juin. La collecte débutera dans les semaines suivant la fin de la période de distribution des bacs.

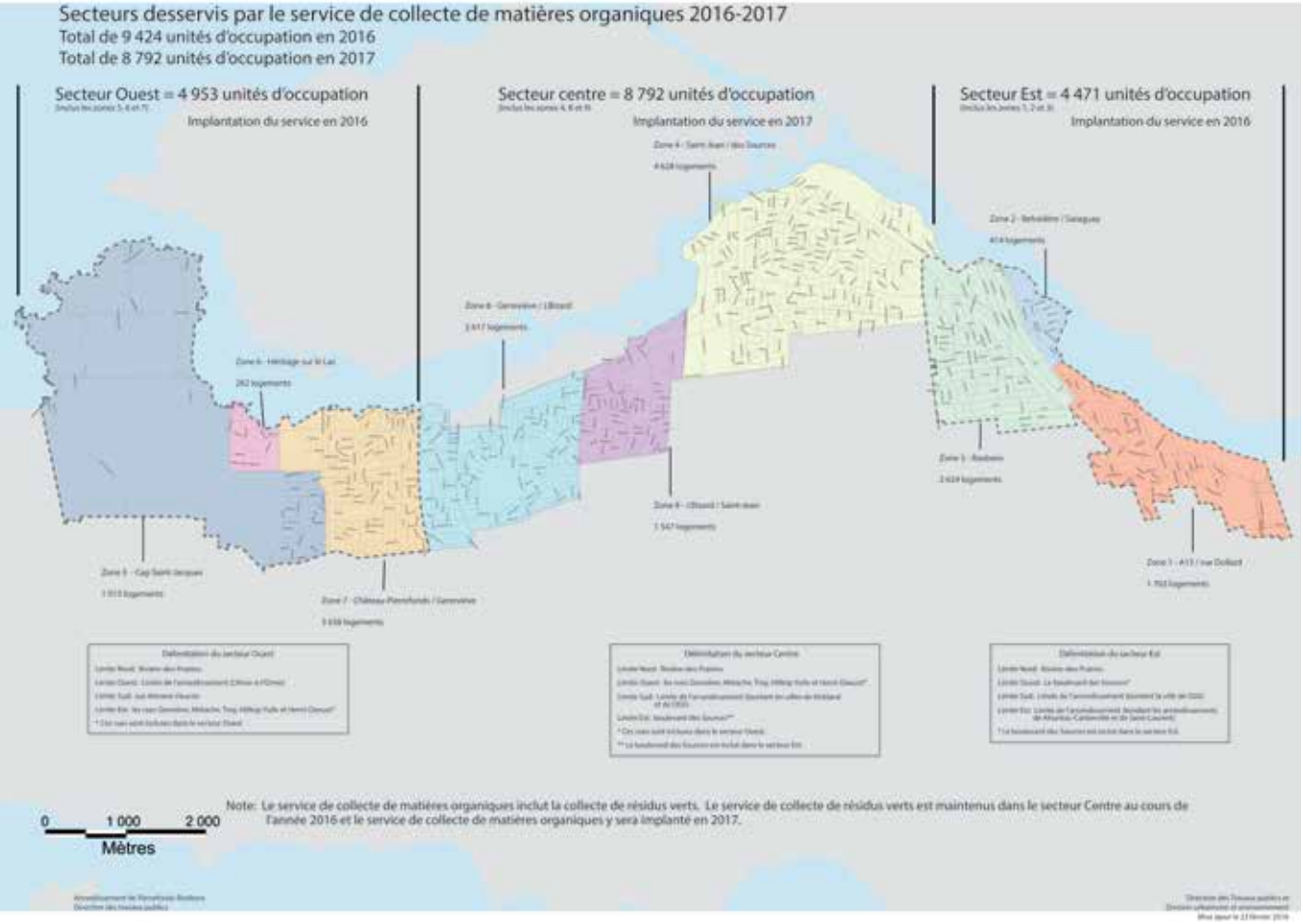

CALENDRIER DES COLLECTES

ORDURES MÉNAGÈRES, MATIÈRES RECYCLABLES, RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ET RÉSIDUS VERTS

MAI

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

LÉGENDE

- Collecte des matières recyclables et des ordures ménagères à l'ouest du boulevard Saint-Jean.
- Collecte des matières recyclables et des ordures ménagères à l'est du boulevard Saint-Jean.
- Collecte des résidus verts.
- Collecte des RDD. Pour connaître les heures et les endroits, veuillez consulter la page 19.

COLLECTES

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La collecte des résidus verts et des feuilles mortes aura lieu les mercredis, du 4 mai au 23 novembre.

Lorsque la collecte des matières organiques sera implantée, les résidents des adresses concernées devront placer leurs résidus verts dans le bac brun dédié à cette collecte, le jour de la collecte dans leur secteur. La collecte des résidus verts se poursuivra le mercredi pour les adresses où la collecte des matières organiques n'est pas encore implantée.

Contenants acceptés

Seuls les sacs en papier, les boîtes de carton non ciré ou tout autre contenant rigide réutilisable seront acceptés lors de la collecte des résidus verts. **Les sacs de plastique ne seront pas ramassés.**

Résidus acceptés

Les résidus horticoles, les feuilles, le gazon et les restes provenant du potager.

Petites branches de conifères

Les petites branches de **conifères** (cèdre, sapin, pin, épinette, etc.) **de moins de 1 m de long et de 5 cm de diamètre** en fagot sont acceptées dans la collecte des résidus verts aux dates indiquées dans le calendrier. **En dehors de cette période, ces branches seront admises dans la collecte des ordures ménagères.**

Résidus refusés

Les restes de table, la terre, la pierre, les litières et les excréments, **les branches de conifères dont le diamètre dépasse 5 cm ou la longueur dépasse 1 m et les branches de feuillus** (érable, chêne, peuplier, etc.). À ce sujet, consultez la page 16.

NOTES

Matières recyclables

Les dates figurant dans ce tableau s'appliquent aux secteurs résidentiels et aux écoles. Il n'y a pas de collecte de matières recyclables dans les commerces et les industries.

Ordures ménagères

Pour les édifices de 9 logements et plus, les écoles et les commerces, la collecte est effectuée deux fois par semaine, soit les lundis et les jeudis.

Heures

Les contenants doivent être placés en bordure de rue, la veille de la collecte après 20 h ou le matin même avant 7 h.

COLLECTES

BACS DE RECYCLAGE

Propriété neuve

Un nouveau résident d'une demeure unifamiliale ou multifamiliale de 8 logements et moins, nouvellement construite, peut se procurer gratuitement un bac pour le recyclage dans l'année qui suit son emménagement. Pour vous procurer un bac, vous n'avez qu'à composer le 311.

Déménagement

Le bac est la propriété de la Ville de Montréal. Si vous déménagez, vous devez le laisser sur les lieux.

ATTENTION : les numéros de série des bacs ont été enregistrés et sont reliés à une adresse spécifique.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES : POSITIONNEMENT DU BAC ROULANT

Comme les opérations de collecte des bacs roulants sont mécanisées, vous devez respecter les consignes suivantes :

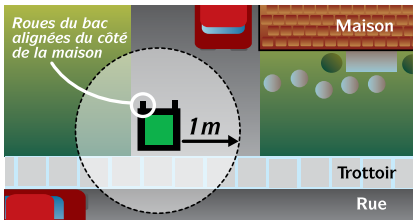

Image gracieuseté de l'arrondissement de Saint-Laurent

- mettez toutes les matières recyclables acceptées en vrac dans le bac. Aidez-nous à garder les rues propres les jours de la collecte, assurez-vous que le couvercle du bac soit bien fermé et que ce dernier ne déborde pas;
- placez le bac en bordure de rue, la veille de la collecte après 20 h ou le matin même avant 7 h;
- le bac doit être disposé sur votre propriété, les roues et la poignée du côté de votre résidence. Ne jamais placer le bac sur le trottoir ou dans la rue;
- placez le bac à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) de la bordure du trottoir;
- laissez un espace libre d'au moins 1 m (3 pi) autour du bac;
- Le bac doit être facilement visible et accessible pour l'opérateur en tout temps.

LES BACS MAL PLACÉS NE SERONT PAS VIDÉS.

REBUTS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Si vous devez faire ramasser de tels rebuts (se limitant à bois, plâtre, gravats, pierre, béton, bardeaux d'asphalte et métal) :

- avisez un agent de communications sociales en composant le 311;
- un représentant de l'arrondissement vous visitera pour faire une estimation des coûts de la collecte;
- vous devez payer les frais à la mairie.

Les frais de déplacement sont de 30 $ et un tarif de 53 $ le mètre cube est imposé pour tout type de rebuts. Les rebuts doivent être placés sur la chaussée face à votre propriété sur une largeur maximale de 1 mètre (ne pas bloquer le puisard).

La date limite des collectes de rebuts est le dernier vendredi d'octobre. Ce service n'est pas offert pendant la période hivernale.

COLLECTE DE BRANCHES DANS LE CADRE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'AGRILE DE FRÊNE

Veuillez ne pas mettre les branches de feuillus (érable, frêne, chêne, peuplier, etc.) et les branches de conifères dont la longueur dépasse 1 mètre ou le diamètre dépasse 5 cm dans le contenant des résidus verts ou des ordures ménagères lors des collectes. Ces branches doivent être déposées à part.

Procédure

Entretien effectué par le citoyen

L'arrondissement offre un service gratuit de collecte de branches résultant de l'entretien régulier du jardin effectué par le citoyen. Dans ce cas, le citoyen devra déposer les branches en bordure de la rue, le gros bout vers la rue et le feuillage du côté de la propriété.

Aucun appel au 311 n'est requis.

Les équipes de l'arrondissement sillonneront tout le territoire pour effectuer systématiquement la collecte.

Délais

En fonction des conditions météorologiques, un délai de six semaines est à prévoir à partir du moment du dépôt des branches en bordure de la rue.

Date limite

Ce service gratuit est offert jusqu'au vendredi 28 octobre 2016 inclusivement.

ATTENTION :

ABATTAGE D'ARBRE ET ENTRETIEN EFFECTUÉS PAR UN ENTREPRENEUR

La gestion des branches et des billes d'arbres entretenus ou abattus par un arboriculteur privé relève de celui-ci.

CARTE DES COLLECTES DE BRANCHES

L'arrondissement a sur son site Internet une carte informative indiquant les dates approximatives des collectes de branches dans les différents secteurs de l'arrondissement. Les citoyens peuvent consulter la carte avant d'entreprendre des travaux de coupe ou d'émondage de branches et ainsi savoir approximativement quand aura lieu la prochaine collecte dans leur quartier. Consultez ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro et sélectionnez le bouton « Collecte de branches d'arbres ».

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Les écocentres de la Ville de Montréal vous permettent de disposer de vos RDD gratuitement en tout temps. Pour pouvoir profiter des services offerts par les écocentres, une preuve de résidence « Ville de Montréal » et une preuve d'identité avec photo sont exigées. Les écocentres les plus proches de notre arrondissement : Acadie, Côte-des-Neiges et LaSalle ☎ 514 872-0384. Pour obtenir la liste complète des écocentres, consultez : ville.montreal.qc.ca/ecocentres.

Pour connaître les dates des collectes itinérantes de résidus domestiques dangereux, consultez la page 19.

COLLECTE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

En tout temps, les résidents peuvent disposer de leurs produits électroniques devenus désuets ou inutiles à l'Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro, pendant les heures d'ouverture.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro s'associe de nouveau cette année à l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE-Québec) afin d'offrir une collecte des produits électroniques lors des collectes itinérantes des RDD.

Les samedi 4 et dimanche 5 juin et les samedi 24 et dimanche 25 septembre, les citoyens pourront se rendre à la caserne des pompiers de Pierrefonds-Roxboro, au 13795, boulevard de Pierrefonds et se débarrasser gratuitement de leurs produits électroniques en même que leurs RDD. Ordinateurs portables ou de bureau, périphériques et consoles de jeux vidéo, téléviseurs et moniteurs, téléphones conventionnels ou cellulaires, imprimantes, télécopieurs, système audio et vidéo de maison ou pour véhicules ou tout autre produit électronique pourront ainsi être éliminés de façon responsable et écologique.

Pour connaître la liste complète des produits acceptés lors de ces collectes, consultez : recyclermeselectroniques.ca/qc.

LA JOURNÉE DE JARDINAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'arrondissement, en partenariat avec l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro et la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds (SHEP), vous invite à la **Journée de jardinage et de l'environnement qui aura lieu :**

Date : le samedi 21 mai
Heures : de 9 h à 13 h (ou jusqu'à épuisement des stocks)
Endroit : stationnement de la mairie d'arrondissement
13665, boulevard de Pierrefonds

Sur place, vous pourrez vous procurer gratuitement du compost, des copeaux de bois, des plantes (vivaces, annuelles, fines herbes et légumes). Des plants de fraises seront remis aux enfants. Vous pourrez aussi vous informer auprès de nombreux organismes à propos des pratiques écoresponsables et des activités offertes dans votre communauté. Des prix de participation seront tirés parmi les participants.

L'événement, qui s'adresse à tous les résidents de l'arrondissement (preuve de résidence exigée), se tiendra beau temps, mauvais temps. **Notez que le compost ne sera pas accessible en voiture. Apportez vos pelles, brouettes et contenants résistants.** Des scouts seront disponibles pour vous aider.

Kiosques d'information sur place :

- Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
- SHEP
- Contrôle écologique des ravageurs
- Scouts du Canada
- Division de l'environnement de Pierrefonds-Roxboro
- G.U.E.P.E.
- Maison des jeunes de Pierrefonds
- Récré-O-Bus

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Ligne verte, au 514 624-1215.

VENTE DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES À RABAIS

Le compostage domestique est une pratique simple et facile à adopter pour valoriser les matières organiques de la cuisine et du jardin. Pour vous y encourager, l'arrondissement met à votre disposition des **composteurs domestiques au prix réduit de 30 $** (maximum de deux composteurs).

Pour être admissible, vous devez habiter l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Pour adhérer au programme, vous devez payer les frais à la mairie d'arrondissement lors des heures d'ouverture (comptant, chèque, crédit ou débit) ou en déposant un chèque à l'ordre de la Ville de Montréal, en dehors des heures, dans une des boîtes de dépôt situées à chacune des portes de la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds. **La date limite pour le paiement est le 3 juin 2016.** Les quantités sont limitées.

La distribution des bacs aura lieu le mercredi 8 juin, de 18 h 30 à 20 h 30, au Centre culturel de Pierrefonds, 13850, boulevard Gouin Ouest. Une formation sur l'initiation au compostage sera tenue en français à 18 h 30 et en anglais à 19 h 30.

Le programme de compostage est réalisé en partenariat avec la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds.

Pour des renseignements complémentaires, composez le 514 624-1215.

COMPOSTEURS DOMESTIQUES - BON DE COMMANDE

Faire parvenir ou apporter ce bon de commande, accompagné de votre paiement, à la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds, AVANT MIDI, LE VENDREDI 3 JUIN 2016.

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI!

Nom : .....

Adresse : .....

Courriel pour rappel : .....

Téléphone (jour) : ..... (soir) : .....

Nombre de composteurs : ❑ 1 (30 $) ❑ 2 (60 $)

DISTRIBUTION LE MERCREDI 8 JUIN 2016.
AUCUN REMBOURSEMENT NI DISTRIBUTION APRÈS CETTE DATE.

ENVIRONNEMENT

LA LIGNE (VERTE)

PROJET CANOPÉE – PLANTATION D'ARBRES SUR LE DOMAINE PUBLIC EN FAÇADE DES RÉSIDENCES

Dans le cadre des initiatives d'augmentation de l'indice de canopée (ratio entre la superficie du territoire couvert par la couronne des arbres et la superficie totale du territoire) montréalais et des efforts de remplacement des frênes détruits par l'agrile du frêne, la Ville de Montréal a lancé un vaste programme de plantation d'arbres sur le domaine public.

La plantation de plusieurs milliers d'arbres est prévue sur dix ans dans les rues et les parcs de Montréal. Le programme prévoit, lorsque possible, la plantation d'un arbre sur l'emprise publique devant les résidences privées qui en sont dépourvues. L'entretien des arbres plantés sera assuré par la Ville de Montréal.

Il est difficile de prévoir si et quand l'arrondissement plantera un arbre devant votre propriété. Toutefois, si la plantation d'un arbre sur l'emprise publique vous intéresse, nous vous encourageons à en faire part à l'arrondissement en communiquant avec le 311. Par souci d'améliorer la biodiversité, le choix des essences est à la discrétion de l'arrondissement.

Pour plus d'information sur le programme et sur les arbres montréalais, consultez le site : ville.montreal.qc.ca/natureenville ou recherchez **Projet canopée** dans l'onglet « **Banque d'info 311** ».

Pour toute demande de permis d'utilisation de pesticides ou pour toute information sur les alternatives aux pesticides et l'entretien écologique du jardin, communiquez avec **LA LIGNE VERTE** au **514 624-1215** ou écrivez à **infopesticides@pierrefonds-roxboro.qc.ca**

L'AGRILE DU FRÊNE : L'INFESTATION S'INTENSIFIE DANS PIERREFONDS-ROXBORO

RÉSULTATS DU PROGRAMME DE DÉPISTAGE PAR ÉCORÇAGE

2014 : 1 frêne positif

2015 : 3 frênes positifs

2016 : 14 frênes positifs

À la suite de l'adoption par la Ville en 2015 du règlement pour lutter contre l'agrile, ces découvertes pourraient avoir des conséquences pour les propriétaires de frênes privés (non situés dans l'emprise publique). Si vous êtes situés dans une zone à risque (300 mètres autour d'un frêne positif), certaines obligations s'appliquent à vous dont celles de faire traiter les frênes sains. Toutefois, vous avez la possibilité d'obtenir une réduction de coût sur les traitements.

Si votre propriété se situe dans une zone à risque en 2016, la Ville de Montréal vous en informera par lettre. Vous pouvez aussi vérifier votre situation sur le moteur de recherche disponible sur le site Internet de la ville.

Pour toute information concernant l'agrile du frêne, le règlement, les zones à risque, les obligations reliées et la subvention disponible, veuillez consulter le site : **ville.montreal.qc.ca/agrile**.

13, rue du Centre-Commercial, Roxboro
514 752-0778
eqpr@vertcite.ca - eqpr.ca

Heures d'ouverture

MERCREDI : 13 h à 20 h
JEUDI : 13 h à 18 h
VENDREDI ET SAMEDI : 9 h à 15 h
DIMANCHE, LUNDI ET MARDI : fermé

UN ARBRE POUR MON QUARTIER : PLANTONS DES ARBRES POUR LA CANOPÉE MONTRÉALAISE

En 2015, l'éco-quartier a vendu 205 arbres indigènes de grandeur de 1,75 m et plus, dans le cadre de la campagne *Un arbre pour mon quartier*, en partenariat avec la Ville de Montréal, le Regroupement des Éco-quartiers et la Société de verdissement du Montréal métropolitain.

C'est avec plaisir que nous annonçons que cette campagne sera de retour en 2016 pour la troisième année consécutive.

Contactez-nous sans tarder avant le **7 juin** pour réserver un ou plusieurs arbres à prix modique! Vous pouvez également faire votre achat en ligne en visitant : unarbrepourmonquartier.org

Vous pouvez aussi vous prévaloir de l'option de faire livrer l'arbre chez vous et de le faire planter sur votre propriété moyennant des coûts additionnels.

NOUVEAU CALENDRIER D'ACTIVITÉS SUR NOTRE SITE EQPR.CA

Êtes-vous intéressé à faire plus pour l'environnement? Notre calendrier est maintenant disponible en tout temps sur le site Internet de l'éco-quartier. N'hésitez pas à le consulter afin de découvrir une foule de renseignements, notamment sur les parcs-natures de Pierrefonds-Roxboro et sur divers moyens de participer au maintien de leur propreté.

Vous pourrez aussi y trouver les informations nécessaires si vous voulez nous rencontrer à nos kiosques de sensibilisation, si vous voulez assister à un de nos ateliers ou pour connaître les autres événements environnementaux à proximité de Pierrefonds-Roxboro.

CALENDRIER DES COLLECTES DES RDD DANS L'OUEST-DE-L'ÎLE

Horaire
Les samedis et dimanches, de 9 h à 17 h

Le samedi 21 mai et le dimanche 11 septembre
Garage municipal
300, rue Surrey, Baie-d'Urfé

Le samedi 4 et le dimanche 5 juin
le samedi 24 et le dimanche 25 septembre
Caserne des pompiers de Pierrefonds-Roxboro
13795, boulevard de Pierrefonds, Pierrefonds

Le samedi 14 et le dimanche 15 mai
le samedi 1er et le dimanche 2 octobre
Stationnement derrière l'Hôtel de ville
451, boulevard Saint-Jean (par l'avenue Civic Centre)
Pointe-Claire

Les samedis 11 juin et 8 octobre
Mairie d'arrondissement (11 juin)
350, montée de l'Église, L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Centre socioculturel (8 octobre)
490, montée de l'Église, L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Photo : mapaq.gouv.qc.ca

L'HERBE À POUX

ARRACHEZ-LA OU COUPEZ-LA AU RAS DU SOL

Avant le 1er août !

Renseignements
herbeapoux.gouv.qc.ca

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

STATIONNEMENT À LA GARE SUNNYBROOKE

Fête de la famille

Pierrefonds-Roxboro

VENDREDI
27 mai 2016
17 h à 22 h

EN CAS DE PLUIE REPORTÉ AU 3 JUIN

RAFRAÎCHISSEMENTS
MAQUILLAGE
STRUCTURES GONFLABLES
TENTE À LIRE
SCULPTURE
ANIMAUX
BASKETBALL
BREAKDANCE
SPECTACLES

SAMITO

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE L'EST
9665, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds

La Fête nationale du Québec

La Fête nationale des arrondissements de Pierrefonds-Roxboro et de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Jeudi 23 juin 2016
Parc Eugène-Dostie
490, montée de l'Église, à L'Île-Bizard

18 H À 21 H 30

ZONE FAMILLE : structures gonflables, maquillage, tatouage temporaire et ateliers de brico-bijoux

18 H 30 À 20 H 40

ZONE DANSE : gigues traditionnelles et « set carré » avec les musiciens de Jean-Paul Fortin

18 H 30 À 21 H 30

SOCCER BULLE

20 H 45

MOT DE BIENVENUE, DISCOURS PATRIOTIQUE ET HOMMAGE AU DRAPEAU FLEURDELISÉ

21 H

SPECTACLE MUSICAL DE FRANCE D'AMOUR

22 H 30

FEUX D'ARTIFICE PAR ROYAL PYROTECHNIE

En cas de pluie, certaines activités auront lieu au Centre socioculturel de L'Île-Bizard.

La montée de l'Église sera fermée entre 18 h et minuit, de la rue Cherrier au boul. Chevremont.

Sur le site : aucun animal, contenant de verre et boisson alcoolisée ne sera toléré.

Restauration mobile et bière en vente sur le site

Amusements Spectaculaires

DU 29 JUIN AU 3 JUILLET INCLUSIVEMENT

Les résidents de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pourront se procurer leurs billets pour les manèges à prix réduit à **la mairie d'arrondissement, 13665, boul. de Pierrefonds, pendant 3 jours seulement, soit les LUNDI 13, MARDI 14 ET MERCREDI 15 JUIN, ENTRE 9 H ET 19 H.**

POUR LA MODIQUE SOMME DE 14 $, les 3000 premiers enfants nés entre le 1er juillet 2004 et le 1er juillet 2015 qui obtiendront leur coupon auront accès à tous les manèges autant de fois qu'ils le désirent durant la journée de leur choix du 29 juin au 3 juillet.

Les billets pour adultes seront en vente à 23 $ l'unité durant la même période **(argent comptant seulement)**.

IMPORTANT

Une pièce d'identification sur laquelle apparaît votre adresse ainsi que la carte d'assurance maladie de l'enfant **seront requises, sans exception, pour obtenir un billet à prix réduit.**

LES BILLETS NE SERONT PAS DISPONIBLES, NI AVANT, NI APRÈS LES DATES INDIQUÉES.

Résidents et non-résidents pourront se procurer leurs billets à **prix régulier** sur place à la foire.

LA FÊTE DU CANADA DE PIERREFONDS-ROXBORO

Vendredi 1er JUILLET

UNE JOURNÉE DE CÉLÉBRATIONS GRATUITES
POUR LE BONHEUR DES PETITS ET DES GRANDS!

Les activités auront lieu beau temps, mauvais temps.

10 h - 12 h > DÉFILÉ DANS LES RUES DE L'ARRONDISSEMENT SOUS LE THÈME DU CIRQUE

Départ de l'école Riverdale
5060, boulevard des Sources

Un parcours de 4,6 kilomètres animé par une fanfare, la musique du Récré-O-Bus, des percussionnistes et des chars allégoriques, qui sillonnera les rues Pavillon, Gravel, Langevin, Dresden et le boulevard de Pierrefonds pour se terminer à la mairie d'arrondissement.

Les citoyens et organismes intéressés à prendre part au défilé sont invités à arborer des accessoires et des costumes rappelant les couleurs et l'ambiance du cirque.

10 h > LANCEMENT DE CYCLOVIA

Départ de l'école Riverdale
5060, boulevard des Sources

Venez participer au lancement de Cyclovia à Pierrefonds-Roxboro! En vélo ou à pied, joignez-vous au défilé et soyez de la fête!

Inauguré d'abord à Bogota, en Colombie, le concept de Cyclovia s'est peu à peu étendu dans plusieurs villes nord-américaines et arrive maintenant chez nous.

En transformant, à certains moments, certaines rues en espaces publics favorables aux cyclistes, piétons et coureurs, Cyclovia se veut avant tout un événement rassembleur et accessible , un espace de rencontres ponctuel et propice au partage de l'identité des quartiers.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

12 h 15 à 13 h >
CÉRÉMONIE VIVRE ENSEMBLE
Mairie d'arrondissement

En partenariat avec le Centre d'Intégration Multi-Services de l'Ouest de l'Île (CIMOI), la cérémonie donnera l'occasion au maire de l'arrondissement, Dimitrios (Jim) Beis, de s'adresser aux familles. Les 250 premiers participants recevront un morceau de gâteau aux couleurs du Canada.

12 h 30 à 16 h 30 >
KERMESSE FORAINE
Stationnement de l'école secondaire Pierrefonds

Des jeux, de l'animation, de la musique, des rires! Retrouvez l'ambiance des fêtes populaires d'antan!

18 h à 19 h >
DANSE EN LIGNE
Sur le boulevard de Pierrefonds, près de la mairie d'arrondissement

Venez vous amuser et vous dégourdir les jambes au rythme des joyeuses chorégraphies que vous propose Marc Labrosse.

21 h à 22 h 30 >
SPECTACLE EXTÉRIEUR
Stationnement de l'école secondaire Pierrefonds

Brigitte Boisjoli nous offre son spectacle hommage à l'œuvre de l'icône de la musique country, Patsy Cline, tout en nous proposant les succès de ses albums *Fruits défendus* et *Sans regret*.

22 h 30 >
FEUX D'ARTIFICE
Mairie d'arrondissement

Pour terminer une journée remplie de festivités en musique et en couleurs!

Toutes les activités sont gratuites à l'exception des Amusements spectaculaires

12 h - 23 h > **AMUSEMENTS SPECTACULAIRES**
Terrain adjacent au stationnement de la mairie d'arrondissement

VAGUE DE CIRQUE – BARBECUE

Six artistes se produisant sous un chapiteau dans une ambiance de style cabaret où la créativité, l'humour, la poésie et la bonne humeur sont au rendez-vous!

DEUX REPRÉSENTATIONS :
15 h 30 et 18 h 45
Stationnement de l'école secondaire Pierrefonds
13800, boulevard de Pierrefonds

Nombre de places limité à 200 par représentation.

Laissez-passer requis, disponibles à partir du 21 juin 2016, aux bibliothèques de Pierrefonds et de Roxboro, en personne seulement. Limite de quatre laissez-passer par adresse et pour une seule représentation.

Les premiers arrivés seront les premiers servis.

FESTIVAL MONTRÉALAIS DES CÔTES LEVÉES

L'ENTRÉE SUR LE SITE EST GRATUITE.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro accueillera du 12 au 14 août prochain, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, la deuxième édition du Festival montréalais des côtes levées (Montréal Ribfest) organisé au profit des Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Ouest de l'Île, un organisme de bienfaisance voué au mentorat des jeunes.

Premier festival de côtes levées à se tenir dans l'ouest de l'île de Montréal en 2015, le festival a attiré des milliers de personnes et a permis de recueillir 30 000 $ pour les Grands Frères et Grandes Soeurs de l'Ouest de l'Île.

De nouveau cette année, le festival mettra en vedette quelques-uns des plus grands maîtres du gril venus des États-Unis et du Canada. Tout au long des trois jours que durera le festival, plusieurs groupes musicaux se succéderont sur scène et contribueront à créer une véritable ambiance de fête.

DATES ET HEURES
Vendredi 12 et samedi 13 août
de 11 h à 21 h

Dimanche 14 août
de 11 h à 19 h

Stationnement de la mairie d'arrondissement
13665, boulevard de Pierrefonds

Pour plus de renseignements, consultez :
montrealribfest.com